



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 20 avril 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	27	27 + 5 pouvoirs

Date de convocation 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, TIEDREZ Valérie, GAUTHERIN Tristan, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, GULTEKIN Gülcan, SINGEVIN Pascal, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, MARTIN Antoine, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Absents : **HUART Gérald.**

Représentés : **CATERINO Marie-Laure pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, CLERGEAT Pascaline pouvoir donné à BERGERET Fanny, KACEMI Farida pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, BARDET Alice pouvoir donné à CHAUDET Martine, SABATINO Anne pouvoir donné à MOUZON Valentin.**

Monsieur GAUTHERIN Tristan a été nommé secrétaire de séance

Objet : Acquisition foncière – Parcelles AE 1279 et 1303 - Chemin des lavoirs
N° de délibération : 20260420_12

Rapporteur : Mme TIEDREZ

Chers collègues,

La commune de Sainte-Savine a fait part à M. Olivier CHARLES, propriétaire des terrains, de son souhait d'acquérir, les parcelles section AE 1279 et AE 1303 situées Chemin des Lavoirs à Sainte-Savine, d'une surface de 853 m² pour un montant forfaitaire de 30 000 €.

Ces parcelles, classées en zone naturelle, présentent en effet un intérêt particulier pour la commune dans le cadre de sa politique d'aménagement et de préservation des espaces naturels. Leur acquisition permettrait de contribuer à un objectif de maintien et de valorisation de la vocation verte et maraîchère des abords des Viennes.

Le montant de la transaction envisagée est inférieur au seuil de consultation du service des Domaines qui est fixé à 180 000 € pour les acquisitions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à la majorité** des membres présents **hormis un contre de Mme Collot-Touzé.**

- D'acquérir auprès de M. Olivier CHARLES, les parcelles section AE n°1279 et 1303 d'une surface de 853 m² situées chemin des Lavoirs à Sainte-Savine ;
- D'accepter le prix d'achat de 30 000 € ; précision faite que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur ;
- De désigner Maître Jonquet à l'effet de rédiger l'acte à intervenir ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir, ainsi que toutes pièces utiles relatives à cette opération.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
27	5	31	1	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Affiché le 22 avril 2026
Pour extrait conforme
Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.04.21 18:48:21 +0200
Ref:10873777-16393711-1-D
Signature numérique
le Maire